

INSCRIPTION LA CABANE DES PETITS BOUTS

NOTE EXPLICATIVE DEMATERIALISATION POUR LES FAMILLES

Nous sommes une structure multi-accueil municipale de 23 places qui proposons deux types d'accueil : -un accueil régulier (crèche) : c'est un accueil connu à l'avance, récurrent et contractualisé. Une demande écrite adressée à Mme Le Maire de Denain doit être faite en précisant le volume horaire hebdomadaire et la date d'accueil souhaitée. Votre demande sera ensuite étudiée par la commission d'attribution des places de crèche qui se réunit deux à trois fois par an. Après acceptation de votre demande vous pouvez compléter le dossier et nous le retourner avec les pièces justificatives.

<u>-un accueil occasionnel (halte-garderie)</u>: Votre enfant sera accueilli de manière ponctuelle en fonction de vos besoins et sous réserve d'une place disponible. Le dossier est à télécharger et à compléter avec les pièces justificatives pour inscrire votre enfant.

EFFECTUER VOTRE DEMANDE EN LIGNE EN RESUME

Télécharger et renseigner le dossier de demande d'inscription (tous les champs doivent obligatoirement être renseignés). Depuis tablettes ou smartphones, si le PDF n'est pas modifiable, il vous faudra télécharger alors l'application ADOBE ACROBAT READER

Vous devez absolument enregistrer le document téléchargé dans un dossier de votre ordinateur / téléphone / tablette. (Sans cette étape le dossier ne pourra pas nous être renvoyé rempli)

Vous pouvez ensuite aller sur ce document que vous avez téléchargé pour le remplir directement en ligne

- → Scanner avec votre imprimante ou photographier avec votre smartphone les pièces justificatives suivantes :
 - Le livret de famille
 - Le jugement de séparation ou de divorce pour les parents séparés ou divorcés.
 - Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, téléphone, eau, quittance de loyer, assurance habitation, bail d'un organisme social, compromis de vente). Le bail signé entre particuliers n'est pas valable. En cas de déménagement, le justificatif à fournir est celui du logement qui sera occupé à la date de rentrée de l'enfant.
 - Le carnet de santé à jour de l'enfant
 - Une ordonnance de Paracétamol, d'Arnigel, Hemoclar et de granules homéopathique d'Arnica Montana et de Camomille, délivrée par le médecin traitant,
 - Un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité qui peut être délivré par le médecin traitant
 - Attestation d'assurance à responsabilité civile.
 - Les deux signatures des parents sont nécessaires.

→ Envoyer par MAIL : le dossier d'inscription et pièces justificatives Vous pouvez envoyer le dossier avec en objet le nom et prénom de l'enfant. Un rendez-vous vous sera alors proposé pour finaliser l'inscription de votre enfant.

COMMENT FAIRE DANS LE DETAIL ...

Depuis le site de la Ville de DENAIN OU SUr

https://www.espace-citoyens.net/ville-denain/espace-citoyens/Home/AccueilPublic

→ Télécharger le PDF modifiable « DOSSIER d'Inscription La Cabane Des Petits Bouts ». Depuis tablettes ou smartphones, si le PDF n'est pas modifiable, il vous faudra télécharger alors l'application ADOBE ACROBAT READER ;



Enregistrer le document téléchargé dans un dossier de votre ordinateur / téléphone / tablette (1 copie du dossier par enfant à inscrire)



Renseigner le/les dossiers (tous les champs sont obligatoires). Enregistrer régulièrement votre saisie jusqu'à l'étape finale



Pièces justificatives : scanner ou photographier chacune des pièces par enfant. Vérifier leur lisibilité (recommencer si nécessaire). Enregistrer les pièces justificatives dans les dossiers déjà crées pour chaque enfant



Envoyer à l'adresse suivante : <u>sabine.macaux@ville-denain.fr</u> et <u>vanessa.fremaux@ville-denain.fr</u> le dossier renseigné de chaque enfant avec les pièces correspondantes.

Attention: 1 enfant = 1 dossier + pièces justificatives = 1 mail à envoyer avec l'objet suivant:

NOM PRENOM (de l'enfant) ENVOI 1 (puis 2, 3,... selon le nombre d'enfants à inscrire).

Exemple : DUPONT KELLY ENVOI 1 (pour le 1er dossier à envoyer) puis DUPONT KELLY ENVOI 2 (pour le 2ème envoi)



Accusé de réception : après chaque envoi de dossier, vous recevrez une réponse par mail pour vous confirmer le dépôt de votre/vos demande(s) d'inscription.

Un rendez-vous sera convenu avec vous pour finaliser l'inscription